

ANNEXES

L'ENSEIGNEMENT DES ÉLÉMENTS LINGUISTIQUES EN ARTS LANGAGIERS

Le cours de français n'est pas un cours de langue et de stylistique, mais un cours d'arts langagiers où l'on met en œuvre les six arts langagiers dans des contextes variés et authentiques : Écouter, Visionner, Lire, Parler, Représenter et Écrire. C'est au sein de ces contextes que l'enseignement des éléments linguistiques retrouve sa place, même s'il faut se permettre de temps en temps d'enseigner explicitement un élément linguistique selon le thème, le texte à l'étude ou les besoins des élèves.

Les enseignants doivent permettre aux élèves maintes occasions de mettre en pratique les éléments linguistiques ciblés à l'oral autant qu'à l'écrit lors des contextes pertinents et authentiques. Grâce à la mise en pratique, les élèves deviennent conscients des éléments linguistiques et de leur intégration dans la communication orale et écrite. Le but ultime est d'éviter la fossilisation des erreurs auprès des élèves et de les outiller avec des stratégies de lecture, d'écoute et de visionnement.

Les tableaux synthèses suivants reprennent les éléments linguistiques des documents curriculaires du Ministère relatifs aux [ressources internes et externes](#) (RiRes) affichés sur le site du Ministère et les articulent dans une forme linéaire. Chaque tableau représente un aspect du contenu grammatical sous lequel on retrouve des éléments linguistiques à maîtriser de la 9^e à la 12^e année. De plus, on identifie certains éléments linguistiques précis à cerner selon le niveau, permettant aux élèves de porter une attention particulière à l'élément ciblé sans négliger l'attente qu'ils approfondissent les connaissances et l'application des éléments linguistiques à chaque niveau. Autrement, l'apprentissage des éléments linguistiques présentés sous le titre « de la 9^e à la 12^e année » prime.

TABLEAUX SYNTHÈSES DU CONTENU GRAMMATICAL : DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

LE CONTENU GRAMMATICAL : L'ÉLÈVE RECONNAÎT, COMPREND, ANALYSE, RÉINVESTIT DES RÈGLES DE LA LANGUE.

Le lexique et le sens des mots :

De la 9^e à la 12^e année, l'élève se sert :

- d'un lexique précis et pertinent dans les textes qu'il reçoit ou qu'il crée dans ses interactions sociales au niveau des émotions, des thèmes, des sujets d'enquête et des concepts à l'étude ainsi que dans sa capacité de décrire, d'expliquer, de questionner, de persuader, de produire un effet pour assurer une cohésion de texte et pour verbaliser sa pensée critique, ses stratégies, sa métacognition et ses apprentissages;
- de l'orthographe d'usage* (lexicale);
- de l'orthographe grammaticale*, des accords en genre et en nombre (adjectifs, déterminants, verbes, participes passés), des mots invariables, de la féminisation des mots;
- des signes orthographiques : les accents, le tréma, la cédille, l'apostrophe, le trait d'union, la majuscule.

La formation des mots :

- l'étymologie pour aider à connaître le sens et comprendre l'orthographe du mot;
- le sens des principaux préfixes (*ex. : anti-, auto-, micro-, hypo-, etc.*) et suffixes (*ex. : -able, -ible, -ment, -age, etc.*);
- les suffixes qui se transforment (*ex. : -teur/-trice, -ant/-ante, er/ère, -ateur/-atrice*);
- la famille de mots;
- la formulation des mots : mots formés par la construction des mots-valise (*ex : « bibliobus » = bibliothèque et autobus; « clavarder » = clavier et bavarder*) ou par abréviation (*ex : M^{me} pour « Madame »; app. pour « appartement »*).

* Consulter le lexique

Le lexique et le sens des mots (suite) :**Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis du lexique et de la formation des mots :**

9	10	11	12
la formation des mots : mots formés par composition (<i>noms et adjectifs composés, locutions</i>)			

De la 9^e à la 12^e année, l'élève discerne LE SENS DES MOTS :

- la polysémie (ex. : *le mot « addition » peut désigner une opération mathématique, mais aussi le montant à payer après avoir pris un repas au restaurant*);
- le sens propre et le sens figuré des mots (ex. : « *il fait chaud, j'ai soif* » et « *La dictature enfin tombée, le peuple avait soif de liberté* »);
- le sens dénotatif et le sens connotatif des mots;
- l'homonyme (ex. : *son ami, le son du moteur et muffin au son*);
- l'homophone (ex. : « *l'ancre du bateau* » et « *l'encre de Chine* »);
- les anglicismes.

De la 9^e à la 12^e année, l'élève discerne LES RELATIONS ENTRE LES MOTS :

- les synonymes et antonymes pour préciser davantage, donner un sens connoté mélioratif (« *manoir* » au lieu de « *grande maison* »), péjoratif (« *trou* » au lieu de « *petit village* »), une valeur expressive (« *colossal* » au lieu de « *grand* »), un sens contraire (« *désespoir* » pour insister sur le manque d'espoir);
- le champ lexical pour proposer une association d'idées (ex. : *le champ lexical du mot « étranger » : pays, éloignement, différence, visa, carte de séjour, rejet, acceptation, intégration, assimilation, incompréhension, etc.*).

ANNEXE A1 (SUITE)

Le lexique et le sens des mots (suite) :			
Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis du sens des mots :			
9	10	11	12
<ul style="list-style-type: none"> discerner les mots convenables des mots et expressions fautives empruntés à l'anglais (ex. : « promener mon chien » au lieu de « marcher mon chien »; « tenir pour acquis » au lieu de « prendre pour acquis »; « suivre un cours » au lieu de « prendre un cours », etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> discerner les principaux types d'anglicisme : syntaxiques, sémantiques, lexicaux, phonétiques, graphiques et morphologiques (ex. : « être sur le téléphone » au lieu « d'être au téléphone » ou « regarder à » au lieu de « regarder » [syntaxique]; « programme » pour « émission » ou « introduire quelqu'un » au lieu de « présenter quelqu'un » [sémantique]; « canceller » pour « annuler » [lexical]; « adresse » pour « adresse [graphique] », etc.). 		
	<ul style="list-style-type: none"> la distinction entre des termes semblables (ex. : <i>savoir</i> et <i>connaître</i>, <i>parler</i> et <i>dire</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> l'emploi de « tout », « tous », « toute », « toutes »; l'emploi de « quel », « quelle », « quels », « quelles », « qu'elle ». 	<ul style="list-style-type: none"> l'homographe (ex. : <i>les religieuses portaient le voile</i>, <i>le marin hissa la voile</i>); le paronyme (ex. : « <i>accident</i> » et « <i>incident</i> », « <i>collision</i> » et « <i>collision</i> », « <i>stade</i> » et « <i>stage</i> », « <i>vénéneux</i> » et « <i>venimeux</i> »).

Les classes et groupes de mots :

De la 9^e à la 12^e année, l'élève dénote les caractéristiques, la fonction, les formes des classes et groupes de mots :

- le nom et groupe du nom (GN) incluant les déterminants;
- l'adjectif et le groupe de l'adjectif (GAdj);
- le pronom et les catégories de pronom (personnel, démonstratif, possessif, indéfini, numéral, interrogatif, relatif);
- le verbe et le groupe du verbe (GV);
- l'adverbe et le groupe de l'adverbe (GAdv);
- la préposition et le groupe de la préposition (GPrép);
- les conjonctions.

Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis des classes et groupes de mots :

9	10	11	12
<ul style="list-style-type: none"> • les noms communs, propres, abstraits, concrets, composés, simples, etc.; • les adjectifs qualificatifs, quantitatifs, numéraux, etc.; • l'ordre des adjectifs (<i>ex. : un <u>brave</u> garçon, un garçon <u>brave</u>; une <u>belle</u> chemise, un homme <u>courageux</u></i>); • les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs; • le temps simple, le temps composé, les auxiliaires, les groupes de verbes, les verbes directs et indirects; • le placement de l'adverbe entre le temps composé (<i>ex. : j'aurais tellement voulu lui parler...</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • les pronoms relatifs <i>en</i> et <i>y</i>; • les pronoms directs et indirects selon le complément de verbe (<i>le, la, les, l'/lui, leur</i>) (<i>ex. : je lui parle... je parle d'elle</i>); • Les prépositions selon les verbes indirects (parler à quelqu'un/ parler de quelqu'un). 	<ul style="list-style-type: none"> • les conjonctions de subordination (<i>que, quand, lorsque, comme, si, etc.</i>) et de coordination (<i>mais, et, ou, car, donc, ni</i>); • les phrases matrices et subordonnées (<i>ex. : elle m'a regardé avec sévérité quand elle m'a ouvert la porte</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • les conjonctions de subordination complexes (<i>alors que, depuis que, avant que, à moins que, etc.</i>).

La grammaire de la phrase* écrite et la syntaxe de l'énoncé oral :

De la 9^e à la 12^e année, l'élève intègre et approfondit :

- les caractéristiques de la phrase de base (sujet, prédicat, complément de phrase) et la manipulation de ses constituants (déplacement, inversion, remplacement);
- les types de phrase : déclarative, interrogative, exclamative, impérative;
- les caractéristiques (construction, fonction et sens) de la subordonnée relative;
- les caractéristiques (construction, fonction et sens) de la subordonnée complément de phrase à valeur de :
 - temps (dès que, après que, jusqu'à ce que, etc.);
 - but (de sorte que, pour que, de crainte que, etc.);
 - cause (étant donné que, vu que, puisque, etc.);
 - conséquence (si bien que, à tel point que, de telle façon que, etc.);
- les marqueurs de relation* à l'intérieur de la phrase ou de l'énoncé;
- les différences entre le code oral et le code écrit :
 - l'emploi de la négation (je fais pas... je ne fais pas);
 - l'emploi du futur proche à l'oral et non pas à l'écrit (sauf dans des dialogues);
- les pronoms personnels et leur emplacement;
- les objets directs et indirects.

* Consulter le lexique

La grammaire de la phrase* écrite et la syntaxe de l'énoncé oral (suite) :			
Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis de la phrase écrite et de la syntaxe de l'énoncé oral :			
9	10	11	12
<ul style="list-style-type: none"> les formes de phrase : affirmative ou négative, active ou passive. 	<ul style="list-style-type: none"> les formes de phrase : affirmative ou négative, active ou passive, neutre ou emphatique (ex. : « <i>C'est bien à nous que Nadine a donné ce cadeau hier...</i> »); les formes de phrase impersonnelle (ex. : « <i>Il s'agit de...</i> », « <i>Il en va de...</i> », « <i>Il importe que...</i> »); la phrase non verbale (ex. : « <i>La guerre, pour ou contre?</i> », « <i>Excellent idée!</i> », « <i>Dehors, la pluie.</i> »); la phrase infinitive (ex. : « <i>À quoi bon faire ces commentaires.</i> »; « <i>Partir pour mieux revenir...</i> »); la subordonnée complétive exclamative (ex. : « <i>Tu vois comme il a changé!</i> », « <i>Regarde comme elle est bonne!</i> »); la comparaison introduite par : « ainsi que », « de même que », « autant que », « tel que », etc. 	<ul style="list-style-type: none"> la subordonnée complétive relative ou phrase interrogative indirecte (ex. : « <i>J'ignore ce dont tu parles...</i> », « <i>Tu me diras quand elle sera prête</i> », « <i>Je ne sais pas quand cela est arrivé.</i> »); les caractéristiques de la subordonnée relative (ex. : « <i>La fille que tu as vue hier est mon amie</i> », « <i>Qui dort, dine</i> »). 	<ul style="list-style-type: none"> la phrase incise qui indique de qui sont les paroles rapportées dans le discours rapporté direct (ex. : « <i>Je voudrais, dit le roi, le bonheur de tous mes sujets.</i> »); la phrase incidente qui permet d'exprimer un point de vue ou un commentaire en interrompant le cours de la phrase (ex. : « <i>Cette ville, je vous le fais remarquer, est vraiment polluée.</i> »).
<ul style="list-style-type: none"> les pronoms personnels avec l'impératif (ex. : « <i>Donne-le-moi.</i> »). 	<ul style="list-style-type: none"> le pronom personnel devant le verbe ou avec la négation; l'accord entre le participe passé et l'objet direct avant le verbe. 	<ul style="list-style-type: none"> l'ordre des pronoms personnels devant le verbe; l'accord entre les participes passés et l'objet direct avant le verbe. 	

* Consulter le lexique

La conjugaison :**De la 9^e à la 12^e année, l'élève maîtrise :**

- les caractéristiques du radical et de la terminaison des verbes;
- la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers au présent, à l'impératif, au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait, au futur proche, au futur simple, au futur antérieur et au conditionnel présent de l'indicatif;
- l'emploi de l'auxiliaire « être » avec les verbes pronominaux;
- l'auxiliaire avoir et les verbes impersonnels;
- la phrase conditionnelle.

Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis de la conjugaison :

9	10	11	12
<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques des modes infinitif, indicatif et impératif; les participes. 		<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques du mode subjonctif (présent et passé) : <ul style="list-style-type: none"> avec des expressions impersonnelles (<i>ex : il faut que, il se peut que, etc.</i>); avec des expressions d'émotion (<i>ex : je crains que, je suis content que, etc.</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> les caractéristiques du mode subjonctif (présent et passé) : <ul style="list-style-type: none"> avec les verbes d'opinion; avec des expressions de volonté; avec les expressions de doute; avec des conjonctions de subordination complexes.
<ul style="list-style-type: none"> l'emploi de l'auxiliaire « être » avec les verbes indiquant un mouvement ou un changement d'état : aller, partir, arriver, mourir, naître, devenir, revenir. 	<ul style="list-style-type: none"> l'emploi des auxiliaires « avoir » ou « être » dans l'expression des sentiments, du bien-être et des goûts (<i>ex. : « Je suis très heureux de... », « J'ai horreur des sushis. », etc.</i>); les valeurs du passé composé et de l'imparfait employés dans le même texte. 		

La conjugaison (suite) :

	<ul style="list-style-type: none"> l'harmonisation des temps verbaux dans la phrase conditionnelle : <ul style="list-style-type: none"> Si + présent = présent (ex. : <i>Si tu veux jouer au tennis, tu peux le faire.</i>); Si + présent = impératif (ex. : <i>Si tu as une question, viens me voir.</i>); Si + présent = futur (ex. : <i>Si nous partons maintenant, nous arriverons à 6 heures.</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> l'harmonisation des temps verbaux dans la phrase conditionnelle : <ul style="list-style-type: none"> Si + passé composé = présent (ex. : <i>Si tu as bu, il ne faut pas conduire.</i>); Si + passé composé = impératif (ex. : <i>Si vous avez mis le feu, dénoncez-vous.</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> l'harmonisation des temps verbaux dans la phrase conditionnelle : <ul style="list-style-type: none"> Si + imparfait = conditionnel présent (ex. : <i>Si tu gagnais le gros lot, travaillerais-tu toujours?</i>); Si + plus-que-parfait = conditionnel passé (ex. : <i>Si j'avais patiné plus comme enfant, j'aurais pu jouer dans la ligue nationale.</i>).
--	---	---	--

La grammaire du texte écrit et l'organisation du texte oral :

De la 9^e à la 12^e année, l'élève intègre :

- l'organisation textuelle* : marqueurs de relation, organisateurs textuels, marques graphiques*;
- le souci du respect des éléments de cohérence :
 - intention de communication;
 - public cible;
 - respect du sujet;
 - progression logique et chronologique;
 - enchaînement des idées, de l'information, des paragraphes ou des parties d'un texte (ex. : *chapitre*);
 - situation appropriée de l'action dans les temps présent, passé ou futur; temps et modes verbaux appropriés;
 - reprise de l'information en utilisant des substituts;
 - absence de contradictions.
- des types de textes, de séquences textuelles et leurs caractéristiques;
- des éléments de la prosodie;
- des figures de style;
- une manipulation à l'intérieur d'un paragraphe par l'ajout d'adjectifs, d'adverbes, de conjonctions et de prépositions.

* Consulter le lexique

La grammaire du texte écrit et l'organisation du texte oral (suite) :			
Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis de la grammaire du texte écrit et de l'organisation du texte oral :			
9	10	11	12
<ul style="list-style-type: none"> la constitution d'un paragraphe et sa fonction dans un texte. 	<ul style="list-style-type: none"> l'analogie pour marquer la reprise de l'information et pour faire le lien avec le domaine par un rapprochement d'idées en établissant une relation de ressemblance (ex. : « <i>Cette ville est un nid d'espions.</i> », métaphore [analogie] avec un nid pour signifier que la ville abrite beaucoup d'espions qui vivent étroitement rassemblés comme des oiseaux dans un nid). 		
<ul style="list-style-type: none"> les pronoms personnels avec l'impératif (ex. : « <i>Donne-le-moi.</i> »). 	<ul style="list-style-type: none"> la modalisation pour marquer son engagement ou détachement dans l'énoncé et pour afficher ses sentiments, son jugement, son opinion (ex. : « <i>Je le dis et je le répète...»</i>, « ... et je suis vraiment impressionné », « <i>Délicieux, ce gâteau, vraiment délicieux.</i> », « <i>C'est ça, ton chef-d'œuvre?</i> »). 		
		<ul style="list-style-type: none"> le discours rapporté direct et la ponctuation (ex. : <i>le porte-parole du ministre a confirmé : « Plusieurs villes ont déjà règlementé la vitesse devant les établissements scolaires</i> »). 	<ul style="list-style-type: none"> le discours rapporté indirect (ex. : « <i>Émile a demandé quels étaient les pays qui s'étaient qualifiés pour les Jeux Olympiques.</i> »); transposer un discours direct en discours indirect (ex. : <i>Il m'a dit qu'il était très heureux d'être ici parmi vous</i>).

La ponctuation :**De la 9^e à la 12^e année, l'élève intègre :**

- les caractéristiques de la ponctuation :
 - rôle syntaxique pour délimiter chaque phrase et certaines parties de phrases;
 - rôle sémantique pour comprendre le sens que donne la ponctuation à la phrase;
 - rôle textuel pour comprendre le rôle de la ponctuation dans l'organisation du texte.
- les signes de ponctuation : point, point d'interrogation, point d'exclamation, virgule (énumération, pour isoler ou encadrer, après un complément de phrase), guillemets, deux-points (énumération, citation, discours), parenthèses, points de suspension, tiret.

Des éléments linguistiques à cerner vis-à-vis de la ponctuation :

9	10	11	12
	<ul style="list-style-type: none"> • la ponctuation pour marquer : <ul style="list-style-type: none"> – l'opposition (<i>ex. : « Christophe voulait aller au cinéma, Louise souhaitait aller au restaurant. »</i>); – le renchérissement (<i>ex. : « Adieu les beaux jours, la sieste au soleil, les baignades... »</i>); – l'apposition (<i>ex. : Le comité, cet après-midi, se penchera sur la question. »</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • l'emploi du tiret, des parenthèses et des crochets dans les dialogues, les citations, les mises en relief. 	

ANNEXE B

PLANIFICATION D'UN SCÉNARIO D'APPRENTISSAGE

Stade : Niveau : Durée du scénario :			
Leçon : Titre de la leçon :			
Question de réflexion :			
Période de délibération : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Toute la période de classe <input type="checkbox"/> Intercalée dans la période de classe <input type="checkbox"/> Non			
APPRENTISSAGES VISÉS : <i>Quels seront les apprentissages à viser lors du scénario d'apprentissage?</i>	SUGGESTION D'UN SCÉNARIO D'APPRENTISSAGE : <i>Qu'est-ce que l'élève sera en mesure de savoir, de comprendre et de faire à la fin du scénario (de la leçon)?</i>	PRATIQUES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES : <i>Quelles pratiques pédagogiques seront utilisées pour appuyer l'apprentissage de l'élève?</i>	ÉVALUATIONS FORMATIVE ET SOMMATIVE : <i>Observations, Conversations, Produits</i>
ÉV-	But du scénario d'apprentissage :		
LV-	ÉTAPE DU SCÉNARIO PRÉACTIVITÉ :		
P-	ACTIVITÉ :		
RÉ-	POSTACTIVITÉ :		
Vocabulaire et expressions à découvrir :			
Éléments langagiers ciblés :			
Liens disciplinaires possibles :			
Environnement d'apprentissage :			
Ressources requises :			
Retour réflexif sur le scénario d'apprentissage : <i>ce qui a fonctionné, ce qui est à changer ou à adapter</i>			

Cette annexe est disponible en ligne en format tabloïd (11 po sur 17 po)
 à https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/f12/cadre_9-12/index.html.

